

# HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

## "VENTES"

Honoraires applicables au 01 janvier 2017

### REMUNERATION

<i>Pourcentage maxi appliqué sur le montant de la transaction net vendeur</i>						
MONTANT DE LA TRANSACTION NET		Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir aux particuliers	Cessions de bail commercial	Locations vides Habitation
		MONTANTS				
Jusqu'à	15 000 €	25%	10%	10%	10%	<u>PART BAILLEUR</u>
Jusqu'à	25 000 €	20%	sur	sur	sur	et
Jusqu'à	35 000 €	15%	le PRIX	le PRIX	le PRIX	<u>PART LOCATAIRE : 8€ /M<sup>2</sup></u>
Jusqu'à	50 000 €	10%	de	de	de	(honoraires de visite, constitution dossier, rédaction bail)
Jusqu'à	100 000 €	8%	VENTE	VENTE	VENTE	et 3€ /M <sup>2</sup>
Jusqu'à	150 000 €	7%	NET	NET	NET	
Jusqu'à	300 000 €	6%	VENDEUR	VENDEUR	VENDEUR	pour l'état des lieux d'entrée
Au dessus	300 000 €	5%				

### CHARGE DE LA REMUNERATION

*Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre sauf exception*

VENDEURS OU ACQUEREURS

*Rédaction d'actes compris dans les prix mentionnés ci-dessus, (compromis de vente, baux, états des lieux, etc.)*

*Estimation écrite 150 € TTC*